



**MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION
DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT**

Le Ministre d'État

FORUM NATIONAL DES AFFAIRES COUTUMIÈRES
DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE
DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Honorables Députés et Sénateurs ;
Messieurs les Membres du Gouvernement ;
Monsieur le Vice-Ministre des Affaires Coutumières ;
Mesdames et Messieurs les Chefs coutumiers ;
Monsieur le Représentant de l'UNFPA ;
Madame la Directrice Générale de l'INS ;
Mesdames et Messieurs les partenaires techniques et financiers ;
Distingués invités en vos titres et qualités respectifs ;
Vénérables Chefs Coutumiers ;

Je suis honoré et privilégié de prendre la parole à cette cérémonie solennelle, particulièrement marquée par une présence hautement symbolique, celle de nos vénérables chefs coutumiers, ceux-là même qui sont les dépositaires de nos traditions, de notre authenticité et piliers de la cohésion sociale de nos communautés locales.

En effet, le thème de cette cérémonie en l'occurrence « Le renforcement du rôle de l'autorité coutumière, gage de la stabilité, du développement, de la sécurité et de la cohésion des communautés en République Démocratique du Congo » consolide le profond respect que j'ai pour vous et la marque de considération que le Gouvernement attache à l'autorité coutumière.

Notre Loi fondamentale en son article 207 reconnaît votre autorité et après elle, le Législateur à travers la Loi N°15/015 du 25 août 2015 vous a consacré un statut particulier dans l'organisation territoriale, administrative et politique dans notre pays,

Ce statut, bien plus qu'un privilège, est une mission. Celle de la promotion de la paix, de la stabilité et du développement de nos communautés. Voilà ce qui justifie votre implication dans une activité d'une grande importance comme celle-ci.

Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

Sous l'impulsion de Son Excellence Monsieur Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, Président de la République, Chef de l'Etat, et en collaboration avec ce dernier, le Gouvernement a défini une politique traduite en Programme d'actions du Gouvernement dont le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement est l'un des acteurs clés de la mise en œuvre. Et puisque le capital humain est au cœur de tout projet, qu'il soit public ou privé, l'atteinte des objectifs du Programme d'actions du Gouvernement et de toutes les politiques publiques qui en découlent notamment le Programme de Développement Local de 145 Territoires (PDL 145 T), est tributaire de la mobilisation et de l'affectation rationnelle des ressources humaines dont dispose notre pays.

D'où l'importance du recensement. En l'espèce, ça sera le deuxième, 42 ans après le tout premier recensement général de la Population organisé en 1984. A la faveur de ce deuxième recensement Général de la Population et de l'Habitat, le Gouvernement veut réaffirmer sa détermination à promouvoir un développement durable à la base, qui tient compte des réalités sociales locales et surtout dans une dynamique participative. Voilà pourquoi les Entités Territoriales Décentralisées (ETD) notamment les territoires, secteurs, chefferies, villes, communes et groupements sont des maillons importants de la gouvernance locale et de la mise en œuvre des politiques publiques.

**Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,
Vénérables chefs coutumiers,**

Le Gouvernement s'apprête à lancer le deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

A cet effet, il compte sur vous. Votre implication est fortement attendue à plusieurs égards : Il vous revient d'assurer la mobilisation et la sensibilisation de vos communautés respectives sur les programmes et projets initiés par les pouvoirs publics et leurs partenaires dans l'intérêt général.

C'est aussi à vous qu'il revient de garantir une gestion pacifique des conflits locaux, notamment ceux liés à la terre, dans une approche qui privilégie la paix et la cohésion sociales.

Vous êtes par ailleurs les derniers remparts de la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel, indispensables pour un développement durable et inclusif.

D'où votre leadership est mis à l'épreuve pour assurer un accompagnement solide et rassurant des autorités locales qui vont se déployer dans les prochains jours pour la réalisation de ce projet de Recensement général. C'est dans cette perspective que le Gouvernement, à travers le Ministère du Plan qui porte ce Projet, tient à réaffirmer sa volonté de renforcer la collaboration avec les autorités coutumières, afin de promouvoir une gouvernance participative et inclusive au niveau local.

Vous connaissez parfaitement vos communautés et les populations qui s'y trouvent. Vous avez la maîtrise de l'histoire de nos entités que vous transmettez des générations en générations, tels de bons gardiens du Temple. Intégrez la dimension « Développement local » dans votre action de gouvernance de nos communautés. Cela est synonyme de préparation et de sensibilisation des populations locales à l'acceptation et à l'appropriation des politiques publiques.

C'est ici l'occasion pour moi de saluer votre collaboration étroite avec le Gouvernement aussi bien au niveau central qu'au niveau des provinces. Votre présence massive à cette cérémonie en est une preuve éloquente.

Le Gouvernement compte sur vous. Il veut planifier avec vous et agir avec vous. Je le sais : Votre parole rassure et votre autorité apaise. Votre engagement et votre détermination constituent une garantie de la réussite de ce grand projet.

**Tous engagés, tous mobilisés,
Pour planifier,
Pour moderniser,
Et pour transformer des vies.**

Je vous remercie